

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier pour leur aide Patrick Flochel, Alasdair Geater, Alfons Westgeest et Rafaela Gunner, du bureau de Bruxelles de Ernst & Young International, Henri-Nicolas Fleurance, du bureau de Paris, M. Robert Georgen, directeur général du Droit des sociétés, à la Commission des Communautés européennes, ainsi que les membres de son personnel, MM. Burgio et Di Marco et M^{mes} Israel et Basalda, aussi M^{me} Carole Robert, de la Délégation du Canada près les Communautés européennes à Bruxelles, enfin le Groupe de travail interministériel CE 1992 du gouvernement fédéral sur la politique de la concurrence et le droit des sociétés.

Le présent rapport a été préparé par Fred Blaser, du bureau de Toronto de Ernst & Young, pour Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC).

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne rendent pas nécessairement compte de la politique actuelle ou passée du gouvernement du Canada.

© Sa Majesté la Reine en chef du Canada, représentée par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 1991. Tous droits réservés.